

Avec plus de 1 000 chaufferies installées en Bourgogne-Franche-Comté, la filière bois énergie au rendez-vous des objectifs de décarbonation !

En Bourgogne-Franche-Comté, le bois est à l'origine des 2/3 de la production d'énergie renouvelable¹. Si les cheminées et les poêles des particuliers constituent encore la majorité des usages, les chaufferies collectives et industrielles se développent, portées par une amélioration continue de la performance des équipements.

Levier de souveraineté énergétique et contribution essentielle à la rentabilité de la sylviculture, le bois énergie alimente désormais une véritable filière économique.

“ La biomasse fournit une énergie locale et compétitive et assure des emplois pérennes. Le bois énergie contribue en outre à l'équilibre de la filière du bois d'œuvre. Les équipements d'aujourd'hui présentent un rendement énergétique performant et de faibles émissions de polluants atmosphériques grâce à des technologies de filtration efficaces. ”

Lionel Sibué | Ingénieur biomasse et réseaux de chaleur – Co-animateur de la filière bois-énergie



UNE RESSOURCE RENOUVELABLE, DISPONIBLE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

45 % de l'énergie consommée en France l'est sous forme de chaleur¹. C'est pourquoi la substitution du bois aux sources fossiles revêt un caractère prioritaire dans la perspective de la décarbonation de nos modes de vie.

Le bois énergie est principalement utilisé sous 3 formes :

- 1 Les bûches, pour l'insert et le poêle des particuliers.
- 2 Les granulés, brûlés dans des poêles et chaudières pour des particuliers, de petites copropriétés ou des bâtiments tertiaires de petite taille.
- 3 Le bois déchiqueté, sous forme de plaquettes forestières, de produits connexes de scieries ou de déchets de bois, brûlés dans des chaufferies automatiques alimentant des réseaux de chaleur ou des process industriels, comme le séchage.

Pour conserver un bilan carbone positif, le bois énergie est transformé et consommé localement, en moyenne dans un rayon de 60 km autour de la zone de collecte².

L'économie rejoint l'écologie pour faire du bois une source d'énergie d'avenir. En effet, un kWh de granulé coûte entre 9 et 10 centimes d'euros, quand un kWh de fioul ou de gaz revient à près de 12 centimes. La bûche, très prisée des particuliers, représente un coût imbattable de 4 à 5 centimes le kWh.

LES CHAUFFERIES ET LES RÉSEAUX DE CHALEUR, RELAIS DE CROISSANCE POUR LE BOIS ÉNERGIE

Les bûches et les granulés domestiques représentent encore les 2 tiers de la consommation de bois énergie. Mais les chaufferies collectives et industrielles se développent, portées par des technologies de plus en plus performantes.

Aujourd'hui, **la Bourgogne-Franche-Comté abrite environ 80 réseaux de chaleur alimentés par du bois.** Certains d'entre eux sont très étendus, comme à Dijon ou à Besançon. D'autres alimentent seulement 2 ou 3 bâtiments (école, gymnase et mairie), dans des communes plus petites.

Si l'on y ajoute les chaufferies mises en œuvre dans les bâtiments tertiaires et dans l'industrie, on dénombre en 2023 environ **1 100 installations**². L'essor est remarquable, avec un quadruplement de la production de chaleur à partir de bois depuis 2007².

UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE DERRIÈRE LE SUCCÈS DU BOIS ÉNERGIE

95% du volume de bois énergie utilisé en Bourgogne-Franche-Comté constitue un sous-produit de la production de bois d'œuvre², matériaux à longue durée de vie qui restent la priorité. Une partie est issue de la sylviculture (branches et arbres déclassés) et une autre partie est alimentée par les résidus du sciage (écorces et chutes de bois).

Le reste du volume de bois énergie est constituée de déchets générés par d'autres filières économiques, principalement l'emballage et le bâtiment (déconstruction). Une partie du bois énergie qui entre dans des processus industriels est produit dans le cadre d'une économie circulaire. Par exemple, le séchage du bois en scierie est alimenté par les résidus de la découpe du bois d'œuvre.

En 2020, la Bourgogne-Franche-Comté a produit 200 000 tonnes de granulés. Une douzaine d'acteurs assurent la transformation des résidus de bois en granulés. Globalement, **la filière bois énergie représente directement 1 200 emplois.**

La ressource forestière est l'objet d'une attention particulière dans cette période de changement climatique. Ainsi, dans le cadre du Fonds chaleur, le plan d'approvisionnement des projets d'installation de chaufferie fait l'objet de critères spécifiques, que l'ADEME continuera de faire évoluer, à la lumière des nouvelles connaissances et des réglementations à venir pour répondre aux objectifs ambitieux de développement du bois énergie tout en assurant sa durabilité et en optimisant sa contribution à l'atténuation du changement climatique.

UN ENGAGEMENT COLLECTIF EN FAVEUR DU BOIS ÉNERGIE

L'ADEME et le Fond Européen de Développement Régional financent un réseau de conseillers en énergies renouvelables. **Ces conseillers sont très engagés pour accompagner les collectivités, les industriels et les grands acteurs tertiaires dans le montage de projets de chaufferies bois.**

Le fonds chaleur, qui contribue financièrement aux études de faisabilité et aux investissements, a vu quant à lui son enveloppe multipliée par 4 depuis 6 ans.

Pour les particuliers, de nombreux dispositifs aident à l'équipement de chaudières à bûches ou à granulés, comme le prêt à taux zéro, le crédit d'impôt ou les primes CEE³ distribuées par les énergéticiens.

1 - Source : ALTERRE BFC, Les EnR en BFC 2023

2 - Source : FIBOIS BFC, synthèse des chaufferies bois de BFC 2023

3 - Certificats d'Économie d'Énergie

Trouvez le contact de votre ENR local :

https://bourgogne-franche-comte.ademe.fr/sites/default/files/2023_03_23_plaquette_animateur-enr.pdf

Pour informer sur le bois énergie, et plus spécifiquement sur la ressource et aider les maîtres d'ouvrage dans leurs projets, l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté a réalisé une série de 3 vidéos.

Visionnez-les ici :

- **Le bois-énergie consommé en France participe-t-il à la déforestation ?**

 https://www.youtube.com/watch?v=pNI3Uol_Pr4

- **Le bois-énergie : une alternative aux énergies fossiles pour les établissements de santé ?**

 <https://www.youtube.com/watch?v=8zsdK2Apo>

- **Est-ce que le développement du bois-énergie signifie le développement des coupes rases ?**

 <https://www.youtube.com/watch?v=NicYOXS5u3c>

Plus de vidéos sur la filière-bois énergie :

 https://www.youtube.com/playlist?list=PLIGbVmWpW-Wy8Va6Nau30-QkoClt2aea_

L'ADEME en bref

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines

- énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr



@ademe



ADEME Bourgogne-Franche-Comté



CONTACT BUZZ & COMPAGNIE

Inès Lagrange

Buzz & Compagnie / ines.lagrange@buzzetcompagnie.com / 06 29 30 07 51